

Le pouvoir des juges est démentiel, partout : nous sommes tous concernés par la réforme judiciaire en Israël

écrit par Edmond le Tigre | 18 mars 2023





Réforme judiciaire en Israël

Petite note à l'usage de ceux qui se demandent pourquoi RR publie des articles sur la réforme judiciaire en Israël.

Le combat pour la liberté et la vérité est indivisible! Nous, les Français, serions bien inspirés de nous réveiller à moins que nous ne soyons satisfaits de notre justice qui est d'une douceur extrême avec les violeurs et les assassins. Demandez à l'*Institut pour la justice* ce qu'ils en pensent!

En ce qui concerne la réforme judiciaire en Israël d'autres ont analysé excellemment tous ses aspects.

<https://www.dreuz.info/2023/02/parce-que-la-presse-trompe-son-monde-sur-la-reforme-judiciaire-israelienne-voici-la-realite-clairement-et-simplement-expliquee-278157.html>

Je me contenterai quant à moi de deux points qui sont, à mon avis, essentiels

1) Les juges de la cour suprême NON ÉLUS prétendent décider si telle ou telle loi votée par une MAJORITÉ DE PARLEMENTAIRES ÉLUS peut être acceptée ou non. Autrement dit ces juges s'arrogent plus de pouvoirs que le peuple

d'Israël. Drôle de conception de la démocratie!!!

2) Le critère que ces juges utilisent pour accepter ou rejeter une loi votée par le parlement est de décider si elle est RAISONNABLE ou pas. Et qui décide de la raisonabilité d'une loi votée par le parlement? LES JUGES bien sûr! La boucle est bouclée! Et ce d'autant plus que la raisonabilité d'une loi est un critère parfaitement subjectif ET DONC ARBITRAIRE ce qui fait que les juges exercent une DICTATURE ARBITRAIRE ET SANS CONTRE-POIDS.

Tout le tumulte actuel est en fait le refus que le peuple puisse exercer sa volonté car le pouvoir réel, dans leur esprit, ne doit plus être exercé par „*le peuple stupide*“ (Mordehai Kemnitzer, Professeur de Droit) mais par „*les élites éclairées*“, les juges, qui ont le droit de décider de tout. Cela correspond d'ailleurs à la mentalité d'Aharon Barak (l'auteur de ce coup d'Etat judiciaire) qui n'avait que **dédain et mépris pour le peuple**, INCAPABLE SELON LUI de juger en toute connaissance de cause la valeur de telle ou telle loi.

Donc tous ceux qui hurlent dans les rues pour la défense de la démocratie luttent SANS LE SAVOIR pour la défense d'un système judiciaire GRAVEMENT ANTI-DÉMOCRATIQUE

Edmond le Tigre